



Montélier le 15 Janvier 2018

NOTICE D'INFORMATION
SORTIE Randonnées Chartreuse (du mardi 15 Mai au mercredi 16 Mai 2018)

La sortie est ouverte aux adhérents de Montelierando, inscrits à l'activité de randonnée pédestre, et titulaires de la licence FFRP 2017-2018 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRp.

Nombre de participants: 30 au maximum (15 pratiquants du mardi et 15 pratiquants du jeudi avec liste d'attente pour chaque liste d'inscriptions).

Date: du mardi 15 Mai au mercredi 16 Mai 2018

Déplacements: voitures personnelles avec covoiturage

Départ Montélier 8h00 parking sémaphore

L'organisateur se réserve de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée (niveau randonnée 15 km 600m maximum par jour).
Départ de Montélier (parking sémaphore) le mardi 15 Mai à 08h00. Le refuge ne sera disponible que l'après-midi.
Retour, le mercredi 16 Mai, au départ de Saint Christophe sur Guiers en fin d'après-midi ; libération du gîte après le petit déjeuner.

HEBERGEMENT

Gîte La ruche A Giter

2743 Route de la Ruchère

38380 Saint-Christophe-sur-Guiers

Tel 04-76-06-38-21 GSM: 06-21-18-32-68

Site web : <http://www.la-ruche-a-giter.fr>

Le séjour est réservé en pension (hors boisson et hors repas du mardi 15 Mai midi)

Distance Aller : 110 km

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 67 € par personne (97 € pour non licencié FFRp).

Ce prix comprend :

- Dortoirs (3 à 7 personnes)
- le dîner du mardi 15 Mai soir, le petit déjeuner et le pique-nique du mercredi 16 Mai.
- Les taxes de séjour,
- Le voyage AR (km et autoroute), jusqu'à Saint-Christophe-sur-Guiers basé sur le covoiturage,

Ne sont pas compris

- Le pique-nique du mardi 15 Mai midi.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

L'inscription (avant le 31 Mars 2018) sera matérialisée par le dépôt d'un chèque du montant du séjour à l'ordre de Montelierando qui ne sera tiré qu'après le 1^{er} Avril 2018.

Suivant le nombre d'inscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 31 Mars 2018.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

- Annulation faite avant le 31 Mars 2018 : restitution des sommes versées.
- Annulation postérieure au 31 Mars 2018: retenue de 75% du montant total du séjour.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à anorak, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, imperméable,...

Emmener le pique-nique du mardi15.